



1. Dénomination de la fonction

**Technicien en échocardiographie HUG-
technicienne en échocardiographie HUG**

Code fonction

7.08.012

2. But de la fonction

Effectuer des examens échocardiographiques par voie transthoracique pour le diagnostic non invasif des affections du cœur et des grands vaisseaux; analyser les données obtenues; préparer les examens par voie transoesophagienne et assister les médecins.

3. Description de la fonction

La fonction implique notamment d'/de :

- exécuter de manière autonome les examens par voie transthoracique ;
- analyser le flux sanguin à travers des valves et des grands vaisseaux par l'examen Doppler ;
- effectuer les réglages nécessaires de l'appareil afin d'optimiser les images ;
- pratiquer des mesures et des calculs à partir des enregistrements échocardiographiques ;
- préparer le matériel pour les examens échocardiographiques par voie transoesophagienne ainsi que les médicaments à injecter ;
- assister le médecin lors des examens transoesophagiens ;
- assurer le nettoyage, la désinfection et l'entretien de la sonde transoesophagienne ;
- assurer la gestion administrative du laboratoire d'échocardiographie ;
- exécuter des travaux administratifs en relation avec la fonction ;
- participer à l'enseignement de la technique de l'échographie transthoracique au personnel médical ;
- effectuer toute autre activité, en lien avec la fonction, selon les besoins du service.

4. Exigences de la fonction

Formation de niveau d'un technicien ET, assortie d'une formation spécifique interne aux HUG.

Critères	Formation professionnelle	Expérience professionnelle	Efforts intellectuels	Efforts physiques	Responsabilité	Classification
Niveaux	H	C	G	B	G	Cl. max. 13
Points	30	9	36	8	41	Total 124